

Grâce à ces efforts, les demandes de soumissions et les réponses à ces demandes dans le domaine des contrats d'entreprise générale ont augmenté considérablement. Le nombre de demandes que l'industrie canadienne a reçues des États-Unis est passé de 5,786 en 1961 à 8,290 en 1962 et les réponses, de 1,799 à 2,384. Le gouvernement des États-Unis a confié à la Corporation commerciale canadienne 1,088 contrats d'une valeur globale de \$176,500,000, contre 830 l'année précédente. Dans le domaine des sous-traités, les demandes ont augmenté de 2,524 en 1961 à 3,108 en 1962 et les réponses, de 1,986 à 2,624. Les sous-traités obtenus par les sociétés canadiennes ont augmenté de 1,111 à 1,769 et ont atteint une valeur de \$76,500,000. D'autres contrats que l'industrie canadienne et autres institutions ont obtenus directement du gouvernement des États-Unis se sont chiffrés par \$1,300,000.

Collaboration du Canada aux travaux de recherches, de mise au point et de production de l'OTAN, et exportation aux pays d'outre-mer.—L'objet du programme de recherches, de mise au point et de production de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est de réaliser un maximum d'efficacité dans la standardisation et la production du matériel militaire chez les États membres. Le Canada a saisi les groupes de l'OTAN d'un certain nombre de projets visant les avions V/STOL (décollage et atterrissage courts ou verticaux), les appareils de radar mobiles, le matériel de navigation pour véhicules terrestres, le matériel sonar, les voitures pour transporter le personnel, les armes antichars, les mines terrestres antipersonnel, les aides à la navigation aéroportées, les moteurs d'avions et le matériel de central téléphonique.

On a encouragé les industries canadiennes à contribuer à l'approvisionnement des pays de l'Europe et autres en matériel de défense, notamment en avions, aides à la navigation et pièces de moteur. Au cours de 1962, les sociétés canadiennes ont signalé qu'elles avaient obtenu des contrats et des sous-traités pour une valeur de \$45,114,000 des pays de l'OTAN et d'autres (à l'exclusion des États-Unis), dont la valeur des contrats s'élevait à \$7,359,000. La valeur des sous-traités adjugés à des Canadiens par les pays d'outre-mer s'est établie à \$37,755,000. Les principaux achats effectués en vertu de ce groupe de sous-traités comprenaient des systèmes de navigation par inertie, des pièces détachées pour les véhicules, des indicateurs de position et de homing, ainsi que du matériel de service et des pièces de moteur pour l'appareil *F-104G*.

Programme d'approvisionnement d'urgence.—En 1962, le ministère a poursuivi ses plans et préparatifs en vue de l'entrée en fonction immédiate d'une Régie des approvisionnements de guerre dans l'éventualité d'une guerre atomique. Cette Régie serait chargée de réglementer tous les secteurs de la production, de la distribution et des prix des approvisionnements civils et militaires, sauf certains secteurs de l'agriculture et de la pêche. Le personnel des bureaux nationaux et régionaux de la Régie des approvisionnements de guerre est maintenant au complet et en disponibilité et le recrutement de fonctionnaires devant être en disponibilité dans les zones a donné de bons résultats. Dans plusieurs régions, on a commencé à choisir du personnel devant être en disponibilité pour les organismes des localités.

Afin de mettre la Régie en mesure de faire une évaluation des ressources non détruites après une attaque nucléaire, on a amplifié le programme de recherches de manière à avoir une série de relevés par lesquels on espère obtenir des données complètes, et d'emploi facile, sur les principaux stocks de marchandises de première nécessité et sur les établissements connexes de production ordinairement disponibles au Canada. La direction a également commencé de nouveaux relevés des stocks en magasin et des installations de production connexes dans le domaine des matériaux. Grâce au concours de l'industrie pétrolière, des études ont pu être commencées et poursuivies sur la vulnérabilité de l'énergie. En outre, des études économiques relatives à deux zones d'urgence de l'État et des rapports sur des secteurs particuliers de l'industrie ont été terminés. Bien que, dans l'ensemble, le programme de recherches soit un projet à longue échéance, il a réalisé d'importants progrès.